



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE  
- CRÉDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTÉ -

## BULLETIN AIDE FESTIVALS



(Tout bulletin incomplet ne donnera pas droit à l'aide)

Merci de compléter les renseignements ci-dessous et de renvoyer ce document **accompagné des justificatifs** au **Comité Social et Economique (par mail ou par courrier)**.

### Agent :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

EDS : \_\_\_\_\_

Matricule : 

--	--	--	--

Organisme : \_\_\_\_\_

Tarif de l'inscription : \_\_\_\_\_

- L'aide ne peut être valable pour les festivals commercialisés par le CSE soit : NOLOGO, La Paille, Eurockéennes, Rolling Saône

**Justificatifs demandés** : Facture d'achat avec :

- Nom et Prénom du salarié et de son ayant-droit.
- Montant.
- Nom et date du Festival.

### Conditions

1. Salarié CAFC + 1 ayant-droit nommé
2. 1 aide festival **par an** (salarié + ayant-droit)
3. 50% des frais réels avec un maximum de 20€ pour le salarié et 1 ayant-droit

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_